



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

**JARDINIER
PAYSAGISTE**

CAPA JP - Niveau 3

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Taux de réussite: 1er année de formation (en cours)

SE FORMER EN APPRENTISSAGE

Conditions d'entrée

Avoir entre 16 ** et 29 ans révolus
ou avoir terminé la classe de 3ème.

** 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

**Conditions d'accès à la
formation**

**L'entrée en formation est possible dès la signature du
Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois
avant le début de la formation.**

Métiers et activités visés

Ouvrier paysagiste, employé communal au service espace vert
(collectivités territoriales)
Entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de
végétaux, désherbage...) et aménagement paysager (plantation,
construction, arrosage, engazonnage, dallage, création ...)
Environnement de travail : extérieur

Poursuite d'études

Formation de niveau 4 en apprentissage ou en voie initiale
(exemple : BP ou Bac Pro Aménagement Paysager , BP
Responsable Chantiers forestiers

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Pamiers : BP Responsable Chantiers forestiers

Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau 3

**Obtenir des compétences dans les différents travaux
d'aménagement et d'entretien du paysage,**

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles
et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur
d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue
de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance

Organisation de la formation

Durée de la formation : 455h/an

Modalités d'alternance : 2 années en alternance soit 26 semaines de cours au CFA + 78 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et

Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement

Contenu de la formation

Modules de formation
Techniques paysagères (entretien et aménagement)
Biologie végétale - Botanique - Sylviculture
Entretien et maintenance du matériel
Environnement professionnel et droit du travail + TRE
Hygiène Santé consommation / ouverture culturelle et sociale
Mathématiques appliqués
Communication écrite et orale
Projet collectif / activités physiques et sportives
Langue: espagnol
UCARE
Entretien des sentiers

Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du CAPA JP, il faut obtenir les 7 Unités capitalisables.

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

*taux de l'année n-1

Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis Agricole

Piémont-Pyrénées

16, rue Olivier de Serres

31800 Saint-Gaudens

Référent administratif:

Annick Sengès

Tél : 05.61.94.55.09

cfa.st-gaudens@educagri.fr

Référent pédagogique :

Jean FARRAUT